



UNE MEILLEURE FAÇON

D'AVANCER

Plan stratégique
triennal de l'Ontario
contre le racisme

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



TABLE DES MATIÈRES

2	Message de la première ministre
6	Message du ministre délégué à l'Action contre le racisme
8	Plan stratégique triennal de l'Ontario contre le racisme
10	Qu'est-ce que le racisme systémique?
11	Une approche d'action contre le racisme
12	Plan stratégique triennal de l'Ontario contre le racisme : Principes directeurs
15	Politiques, recherche et évaluation
23	Viabilité et responsabilité
29	Éducation et sensibilisation du public
35	Collaboration communautaire
38	Initiatives de lutte contre le racisme envers certaines populations
39	Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs
42	Stratégie de lutte contre le racisme envers les Autochtones
46	Stratégie de la fonction publique de l'Ontario contre le racisme
48	Et nous poursuivons nos efforts...
50	Ressources
51	Annexe : Glossaire

MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE



L'Ontario puise sa force dans la diversité de sa population. C'est cette mosaïque culturelle qui donne son dynamisme à notre province et qui la rend chère à nos cœurs. Nous pouvons être fiers d'avoir édifié ensemble une société ouverte et inclusive comme la nôtre. Toutefois, aujourd'hui plus que jamais, nous devons également rester vigilants dans notre combat contre l'intolérance et rétablir un processus d'apprentissage mutuel.

Avant même d'entamer cette démarche, nous devons admettre que le racisme est toujours présent en Ontario et au Canada. Qu'il se manifeste par des actes directs ou par des préjugés subtils et implicites, il a un impact sur les familles qui vivent aux quatre coins de la province.

Nous devons agir pour éliminer les préjugés qui ont façonné les politiques, les pratiques et les procédures en vigueur dans les institutions auxquelles nous avons recours quotidiennement.

Le racisme systémique peut conduire à la surreprésentation des personnes racialisées, des Noirs et des Autochtones dans les prisons et au sein des services d'aide à l'enfance. Il peut mettre injustement les Autochtones aux prises avec des difficultés économiques et les empêcher d'avoir accès aux soins de santé. Il peut expliquer la persistance des attitudes

islamophobes et discriminatoires envers les Noirs, et l'entrecroisement fréquent des racismes.

Nous prenons des mesures concrètes pour bâtir une province plus sûre et plus équitable, en reconnaissant l'existence du racisme systémique et en nous y attaquant de front. Nous nous efforçons déjà de rendre les services à l'enfance et à la jeunesse plus accessibles, plus réceptifs et mieux adaptés sur le plan culturel.

Nous prenons des mesures concrètes pour bâtir une province plus sûre et plus équitable, en reconnaissant l'existence du racisme systémique et en nous y attaquant de front.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec les peuples autochtones de l'Ontario dans l'optique de construire une relation basée sur la confiance et le respect, et de lever les obstacles à travers notre engagement envers la réconciliation.

Néanmoins, il reste beaucoup à faire pour éradiquer le racisme systémique. En février dernier, le ministre Michael Coteau et moi-même avons annoncé la création de la Direction générale de l'action contre le racisme, qui permet aux organismes communautaires, aux parties prenantes et aux ministères de collaborer pour définir ensemble les politiques. Le racisme systémique est un vaste problème qui se manifeste dans toutes les facettes de la société, c'est pourquoi la Direction générale de l'action contre le racisme instaure une approche pangouvernementale visant à combattre toutes les formes de racisme en Ontario.

L'un des pans les plus importants de ce processus consistait à donner la parole aux personnes directement victimes du racisme, et en particulier du racisme systémique. L'été dernier, le ministre Michael Coteau a organisé des réunions communautaires dans toute la province pour écouter ces témoignages et obtenir un avis sur la façon dont nous pouvons rendre l'Ontario plus inclusif. J'ai eu la chance d'assister à la toute première réunion. Ce moment fort a été révélateur de l'impact direct du racisme sur la vie des personnes au sein de nos collectivités.

Le chemin vers l'équité raciale est encore long. *Une meilleure façon d'avancer : Plan stratégique triennal de l'Ontario contre le racisme* marque l'une des prochaines étapes de

notre travail. Ce plan se fonde sur les propos recueillis l'an dernier à l'occasion des réunions et sur les années d'effort de nombreux dirigeants communautaires et activistes. Cette stratégie nous permettra d'examiner si les politiques et les services gouvernementaux risquent de contribuer au racisme systémique.

Dans le même temps, nous sensibiliserons le public à propos du racisme dans notre société, en commençant par les jeunes. Ils étudieront l'histoire des peuples autochtones du Canada, notamment l'histoire des pensionnats indiens. Les élèves de la maternelle à l'école

secondaire seront sensibilisés sur les effets négatifs du racisme et de la discrimination et sur l'importance de la tolérance et de l'inclusivité.

Tous les Ontariens et Ontariennes ont le droit de mener une vie heureuse et en santé, et ce, quelle que soit leur personnalité, leur apparence ou leur origine. Nous avons tous un rôle à jouer pour mettre fin au racisme. Ensemble, nous pouvons forger un Ontario plus équitable pour tous.

KATHLEEN WYNNE
Première ministre de l'Ontario

Cette stratégie nous permettra d'examiner si les politiques et les services gouvernementaux risquent de contribuer au racisme systémique.

MESSAGE DU MINISTRE



À Kitchener, un père nous a raconté que sa fille s'est réveillée en hurlant après un cauchemar dans lequel un enfant lui disait que « tous les Noirs sont méchants ».

À Hamilton, un habitant originaire du Mexique peinait à décrocher un emploi malgré ses nombreux entretiens d'embauche et les multiples questions auxquelles il a dû répondre concernant son origine ethnique et sa religion.

Et à Thunder Bay, une femme a évoqué la surreprésentation des jeunes autochtones et des jeunes noirs dans les établissements du système de justice pour la jeunesse de l'Ontario.

Ce ne sont là que quelques exemples tirés des témoignages recueillis à travers la province lors des dix réunions publiques tenues dans les collectivités par la Direction générale de l'action contre le racisme. Des milliers de personnes nous ont fait part de leur expérience du racisme et de son impact sur leur vie et sur celle de leurs communautés.

Comme beaucoup d'entre vous, je sais qu'il n'est pas seulement difficile de parler de la race. C'est un sujet qui met mal à l'aise et qu'il est douloureux d'aborder. J'ai entendu des propos passionnés, j'ai vu des larmes couler et j'ai senti de la frustration lors de ces réunions. J'ai été frappé par le courage des personnes qui ont pris le micro pour raconter leur histoire.

L'heure est venue pour nous d'agir en mettant à profit vos témoignages et vos solutions. L'heure est venue pour nous d'aller de l'avant.

L'Ontario est un lieu d'inclusion. Toutefois, nous savons que les conséquences du colonialisme et du racisme systémique se font encore sentir aujourd'hui et nous avons vu récemment des affaires majeures de haine et de racisme occuper le devant de la scène médiatique.

Nous voulons changer la donne. Nous voulons que chacun se sente en sécurité. Nous voulons mieux comprendre les décisions et les résultats intéressant les communautés racialisées au sein du système de justice.

Nous voulons faire savoir aux jeunes autochtones et racialisés pris en charge que nous sommes là pour eux, et nous voulons diminuer le nombre d'enfants au sein du système de bien-être de l'enfance. Enfin, nous voulons continuer à renforcer notre système d'éducation pour veiller à ce que nos écoles soient inclusives, pour que les enfants puissent apprendre, jouer et s'épanouir.

Nous nous appuyons en cela sur le travail réalisé par beaucoup de personnes à travers l'Ontario. Et nous mettons à profit des années de recherche et de défense des droits pour instaurer une approche intersectionnelle contre le racisme systémique.

Une meilleure façon d'avancer : Plan stratégique triennal de l'Ontario contre le racisme illustre l'engagement de l'Ontario à poursuivre le travail à vos côtés. Nous ne pouvons pas avancer sans vous. Ensemble, construisons un Ontario plus inclusif pour tous.

MICHAEL COTEAU
Ministre délégué à l'Action contre le racisme

PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL DE L'ONTARIO CONTRE LE RACISME

À l'école, un enfant autochtone apprend plus de choses sur l'installation des Européens au Canada que sur l'histoire de sa nation et de sa relation immémoriale avec ces terres.

À la fin de l'école secondaire, un adolescent noir n'est pas informé de toutes les possibilités d'études supérieures qui s'offrent à lui.

Une femme musulmane subit souvent des contrôles de sécurité spécifiques lorsqu'elle voyage.

Le racisme est une réalité. Les histoires d'esclavage, la colonisation et les institutions de notre passé continuent de façonner le présent et de creuser le fossé qui sépare les personnes racialisées et les Autochtones du reste de la population. Cette situation est inacceptable.

La montée continue des mouvements sociaux en faveur de la justice raciale nous rappelle que ces appels ne sont pas nouveaux. Ils nous rappellent que le racisme systémique est profondément enraciné dans notre vie de tous les jours et que nous devons veiller à ce que les institutions sur lesquelles nous comptons pour assurer des services publics essentiels sont dépourvues de racisme systémique.

Le gouvernement entend depuis trop longtemps ces appels au changement. La Commission de vérité

et réconciliation du Canada, Black Lives Matter – Toronto, The Colour of Poverty – Colour of Change, l'Anti-Black Racism Network, le Council of Agencies Serving South Asians, l'Urban Alliance on Race Relations, le National Council of Canadian Muslims, le Centre consultatif des relations juives et israéliennes (CIJA) et nombre d'autres organismes communautaires ont livré un éclairage sur le racisme systémique, auquel font écho des décennies de recherche, de rapports et de recommandations mettant en lumière la nécessité de lutter contre le racisme systémique dans les institutions, encore renforcée par des actes de racisme en Amérique du Nord et au-delà.

La race ne devrait jamais limiter les possibilités sociales, économiques et politiques de quiconque.

La race ne devrait jamais limiter les possibilités sociales, économiques et politiques de quiconque.

Le gouvernement a un rôle déterminant à jouer dans la lutte contre le racisme systémique. Nous avons le devoir de garantir que la population ontarienne bénéficie des politiques, programmes et services publics de manière égalitaire.

Une meilleure façon d'avancer : Plan stratégique triennal de l'Ontario contre le racisme incarne l'engagement de la province à changer notre façon d'agir et à lever les obstacles au progrès de l'équité raciale. Cette démarche passe par la révision des politiques, programmes et services du gouvernement, de façon à améliorer les possibilités et les résultats de chacun et à s'assurer que le gouvernement est au service de tous. Le racisme systémique représente un lourd fardeau socio-économique, dont tout le monde ressentira les effets tant que nous ne traiterons pas le mal à la racine. Il n'est jamais trop tard pour prendre les mesures qui s'imposent. C'est la raison pour laquelle nous agissons maintenant.

Qu'est-ce que le racisme systémique?

Le racisme systémique se manifeste

lorsqu'une institution ou un ensemble d'institutions agissant conjointement crée ou maintient une iniquité raciale. Cette attitude n'est pas toujours intentionnelle et ne signifie pas nécessairement que le personnel de l'organisme concerné est raciste.

C'est souvent le fruit de préjugés institutionnels dissimulés dans des politiques, pratiques et processus qui favorisent ou désavantagent les personnes en fonction de la race. La perpétuation de certains modes de fonctionnement peut également être en cause, si personne ne s'interroge sur la façon dont ils peuvent affecter certains groupes en particulier.



Une approche d'action contre le racisme

Agir contre le racisme implique de prendre des

mesures proactives pour lutter contre les iniquités raciales. Cette démarche se distingue des approches axées sur le multiculturalisme ou la diversité, car elle reconnaît l'existence du racisme systémique et s'attaque concrètement à la dynamique d'inégalité du pouvoir entre les groupes et aux structures sous-jacentes.

L'action contre le racisme suppose des efforts permanents d'évaluation des structures, des politiques et des programmes, ainsi que le suivi des résultats, afin de garantir l'équité envers chacun.

Racialisation

/ Ce terme fait référence au « processus par lequel les sociétés assoient la notion que les races sont bien réelles, différentes et inégales, de façons qui importent pour la vie sociale, économique et politique » (*Rapport de la Commission sur le racisme systémique dans le système de justice pénale en Ontario, 1995*). Les groupes raciaux n'ont aucun fondement scientifique ou biologique, mais sont déterminés par les différences que la société a choisi de mettre en avant, avec d'importantes conséquences sur la vie des personnes. La racialisation peut se fonder non seulement sur la couleur de peau, mais aussi sur d'autres caractéristiques perçues comme la culture, les coutumes, l'ascendance, le pays ou le lieu d'origine ou encore la religion, comme c'est le cas dans l'islamophobie et l'antisémitisme.



PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL DE L'ONTARIO CONTRE LE RACISME : PRINCIPES DIRECTEURS

Une meilleure façon d'avancer : Plan stratégique triennal de l'Ontario contre le racisme cible le racisme systémique en instaurant une approche d'action gouvernementale contre le racisme lors de l'élaboration des politiques, de la prise de décisions, de l'évaluation des programmes et de la surveillance des résultats. Cela nécessite un travail collaboratif et proactif de la part de l'ensemble des ministères et des partenaires communautaires en faveur de l'équité raciale.

Ce plan prévoit des initiatives répondant à quatre préoccupations : politiques, recherche et évaluation; viabilité et responsabilité; éducation et sensibilisation du public; collaboration communautaire. À cela s'ajoutent des stratégies ciblant certaines populations en particulier. Toutes ces actions sont éclairées par les principes directeurs clés ci-dessous :

1. Accent systémique

Nous nous attelons à l'élimination proactive des obstacles systémiques et des causes profondes sous-tendant les iniquités raciales dans les institutions provinciales.

2. Approche d'action pangouvernementale collective

Nous avons conscience qu'une collaboration interministérielle (au contraire d'une approche cloisonnée) est indispensable pour combattre les iniquités raciales de nature systémique.

3. Universalisme ciblé

Nous reconnaissons que chacun tire profit de l'élimination ciblée, par le gouvernement, des obstacles systémiques rencontrés par la plupart des communautés défavorisées. La levée des obstacles et la réduction des disparités sont synonymes d'un meilleur Ontario pour tous.

4. Distinction et entrecroisement des racismes

Nous comprenons que le racisme est vécu différemment par chaque groupe racialisé, et que ses lignes s'entrecroisent au sein des groupes, en prenant notamment pour fondement l'identité sexuelle, la croyance, la classe, l'orientation sexuelle, le passé colonialiste, etc.

5. Processus inclusif

Les Autochtones et les personnes racialisées doivent participer de façon constructive. Leurs points de vue et leurs conseils informent la stratégie et le processus décisionnel du gouvernement.

6. Approche transparente, fondée sur des données probantes

Notre approche se fonde sur des données probantes et prévoit des objectifs et des résultats mesurables qui font l'objet d'un suivi et de rapports publics. Cela rejoint les principes de l'Initiative de l'Ontario pour un gouvernement ouvert.

7. Viabilité

Nous jetons les bases du travail gouvernemental à long terme de lutte contre le racisme.



PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL DE L'ONTARIO CONTRE LE RACISME

Politiques,
recherche
et évaluation



Collecte de données sur la race

/ La collecte et l'analyse de données qui identifient des personnes au motif de la race, d'un handicap, de l'orientation sexuelle ou d'autres motifs visés par le *Code des droits de la personne* de l'Ontario (le « Code ») et qui sont fondées sur les motifs visés par le Code sont autorisées et sont conformes au cadre législatif en matière de droits de la personne du Canada. La collecte de données peut parfois être très utile pour créer des stratégies musclées en matière de droits de la personne et de ressources humaines pour des organisations des secteurs public, privé et à but non lucratif. » (Commission ontarienne des droits de la personne, 2009, *Comptez-moi! Collecte de données relatives aux droits de la personne*)

Conception d'un cadre de collecte de données désagrégées sur la race et de lignes directrices connexes

Dans notre lutte contre les iniquités raciales, nous

avons besoin de meilleures données désagrégées sur la race, que nous pourrions décortiquer pour mieux comprendre si certains segments de population sont défavorisés en raison d'un racisme systémique.

Nous avons également besoin d'un cadre de normalisation et de lignes directrices visant à garantir une collecte uniforme de ces données. L'obtention de données désagrégées sur la race à la fois fiables, exploitables et comparables à l'échelle des programmes financés par le gouvernement nous permettra de surveiller l'impact de ses politiques et programmes sur différents segments de population. Cela nous aidera à identifier les résultats institutionnels, les tendances et les sources potentielles de préjugés.

Il est primordial de protéger la vie privée de chacun, c'est pourquoi la collecte et la gestion de ces données seront soumises à des exigences légales et des dispositifs très stricts en la matière.

Nous collaborerons également avec les communautés autochtones pour réfléchir à la façon dont les principes de gouvernance des données comme ceux de propriété, contrôle, accès et possession (PCAP) se reflètent dans notre travail.

En nous fondant sur les propos recueillis lors des dix réunions communautaires organisées par la Direction générale de l'action contre le racisme, nous appliquerons ce cadre en 2017 dans un projet pilote mené par les ministères suivants :

- / Bien-être de l'enfance
(ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse)
- / Justice
(ministère du Procureur général et ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse)
- / Enseignement
de la maternelle à la 12^e année
(ministère de l'Éducation)
- / Santé et santé mentale
(ministère de la Santé et des Soins de longue durée)



Conception d'un cadre d'évaluation de l'impact sur les groupes racialisés

La première étape consiste à identifier des schémas.

Nous avons également besoin d'une méthode permettant d'agir contre le racisme dès les premiers stades du processus décisionnel afin de prévenir l'enracinement du racisme systémique.

Nous instaurerons un cadre d'évaluation proactive afin de prévoir et d'éliminer les préjugés inconscients dans les politiques, programmes et décisions à l'étude. Il mettra en lumière les résultats réels et potentiels, nous donnant ainsi l'occasion d'améliorer une politique avant sa mise en œuvre.



En nous fondant sur les propos recueillis lors des dix réunions communautaires organisées par la Direction générale de l'action contre le racisme, nous appliquerons ce cadre d'évaluation au printemps 2017 dans un projet pilote mené par les ministères suivants :

- / Bien-être de l'enfance
(ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse)
- / Justice
(ministère du Procureur général et ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse)
- / Enseignement
de la maternelle à la 12^e année
(ministère de l'Éducation)

Il est essentiel d'évaluer l'impact des politiques et programmes sur les Autochtones et les personnes racialisées. À titre d'engagement envers la réconciliation avec les peuples autochtones, l'Ontario œuvre également à la meilleure inclusion des voix autochtones dans la prise de décisions du gouvernement et à la mise en œuvre de solutions communautaires axées sur la culture pour optimiser la conception, la prestation et les résultats des programmes.



L'action la plus importante que le gouvernement puisse entreprendre serait de placer la lutte contre le racisme au cœur de ses priorités. **La diversité n'est pas suffisante.**

ROY MCMURTRY ET ALVIN CURLING,
EXAMEN DES CAUSES DE LA VIOLENCE CHEZ LES JEUNES

MISE À PROFIT DES EFFORTS DÉJÀ ENTREPRIS

Nous ne partons pas de zéro. Ce plan s'appuie sur le travail que poursuit l'Ontario pour parvenir à l'équité raciale.

/ Le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels collabore avec la Direction générale de l'action contre le racisme en vue d'intégrer la lutte contre le racisme dans la **Stratégie pour une meilleure sécurité en Ontario**. Cette stratégie examinera les services policiers en mettant l'accent sur les interactions entre la police et les personnes autochtones et racialisées, notamment les personnes en difficulté, et visera à moderniser la *Loi sur les services policiers*.

/ Le ministère de l'Éducation a adopté une **Stratégie d'éducation autochtone** visant à améliorer le rendement scolaire des élèves autochtones de la maternelle à la 12^e année et à appuyer leur transition vers les études postsecondaires, la formation ou le marché du travail. Le ministère collabore aussi avec des partenaires autochtones pour réviser le curriculum de l'Ontario afin d'inclure un apprentissage obligatoire des traités, de l'histoire des pensionnats et de l'héritage du colonialisme.

/ Le ministère du Procureur général a nommé le juge Michael Tulloch pour mener **un examen indépendant de trois organismes autonomes de surveillance de la police en Ontario**. Le gouvernement lui a demandé de formuler des recommandations sur les moyens d'améliorer la transparence et la responsabilité des organismes de surveillance, sur l'intérêt et la façon de communiquer davantage de renseignements au sujet des enquêtes menées par l'Unité des enquêtes spéciales, et sur la question de savoir si les organismes de police devraient collecter des données sur la race ou d'autres données démographiques.

/ Le ministère de l'Éducation a adopté une **Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive** qui vise à aider le milieu de l'éducation à cerner et à éliminer les préjugés discriminatoires et les obstacles systémiques qui nuisent au rendement et au bien-être des élèves.

/ Le ministère de l'Éducation, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle travaillent actuellement dans l'optique de :

- favoriser l'**accès équitable aux études postsecondaires** par l'élimination et la prévention des préjugés discriminatoires et des obstacles systémiques, afin d'améliorer le rendement/le bien-être des élèves;
- cibler les écarts en matière de rendement des élèves de la maternelle à la 12^e année par l'entremise du **Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario**, qui finance et soutient les conseils scolaires en fonction des besoins locaux.

/ Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse a octroyé des fonds à l'Association ontarienne des sociétés d'aide à l'enfance, dans le cadre du projet **Une vision une voix**, afin qu'elle travaille aux côtés des dirigeants de la communauté noire pour élaborer un cadre de pratique visant à assurer la prestation de services de bien-être de l'enfance mieux adaptés sur le plan culturel. Ce cadre de pratique met des outils à la disposition du personnel des sociétés d'aide à l'enfance et des aidants pour leur permettre de mieux répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles de la communauté noire, selon une approche de lutte contre l'oppression qui place un accent particulier sur le racisme envers les Noirs. Le ministère appuiera également la mise en œuvre de ce cadre dans les sociétés d'aide à l'enfance de la province.



PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL DE L'ONTARIO CONTRE LE RACISME

Viabilité
et responsabilité



Loi d'action contre le racisme

L'Ontario prévoit
de présenter une
loi d'action contre

le racisme au printemps 2017 dans
l'optique de garantir la viabilité
et la responsabilité de l'action du
gouvernement contre le racisme.
Elle permettrait d'instaurer un cadre
permettant au gouvernement et
aux organismes d'identifier et de
combattre le racisme systémique.

Ce projet de loi, s'il est promulgué,
prévoit la définition d'objectifs
mesurables, l'élaboration de
rapports publics et une exigence
de participation communautaire
à travers des plans stratégiques
pluriannuels renouvelables. Ces
plans seraient évalués au moins tous
les cinq ans en demandant l'avis du
public, afin qu'ils restent pertinents.

Ce projet de loi conférerait
au gouvernement le pouvoir
d'ordonner la collecte de données
sur la race et l'instauration d'un
processus visant à évaluer l'impact
sur les groupes racialisés.

Les mesures proposées contribueraient
à pérenniser l'engagement du
gouvernement dans la lutte contre le
racisme au sein de ses propres institutions
et, avec le temps, à l'échelle de
divers organismes.





Je ne pense pas que l'on puisse compter uniquement sur les partis politiques... pour établir une justice raciale. Si nous voulons vraiment atteindre cet objectif en Ontario, il faut lui conférer **un caractère obligatoire. Sinon, cela n'a aucun poids.**

RÉUNION PUBLIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE
L'ACTION CONTRE LE RACISME
MISSISSAUGA – 27 SEPTEMBRE 2016

Publication de rapports d'étape

Nous devons faire
preuve de transparence
et divulguer l'avancement

de notre travail, en précisant notamment
en quoi il contribue à améliorer les résultats.
Nous rédigerons un rapport d'étape annuel.
Le rapport reflétera la collaboration continue
avec les communautés autochtones et
racialisées, les ministères partenaires et les
institutions gouvernementales concernant
les initiatives et les objectifs figurant
dans ce plan.



MISE À PROFIT DES EFFORTS DÉJÀ ENTREPRIS

/ Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse **présente des projets de loi et lance d'autres réformes visant à renforcer et à moderniser les services à l'enfance et à la jeunesse.** Il prévoit d'obliger les sociétés d'aide à l'enfance à rendre compte de la composition des conseils et de la façon dont elles reflètent la diversité des communautés qu'elles servent, et à présenter leurs actions visant à mieux servir différentes communautés.

/ Le **Comité consultatif sur les nominations à la magistrature**, qui est indépendant du gouvernement, encourage activement les candidatures qui contribueraient à refléter la diversité démographique des collectivités ontariennes représentées.

/ Le **ministère des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation (MRAR)** a pour mandat de resserrer les liens avec les communautés et les institutions autochtones, d'améliorer les conditions socio-économiques, de favoriser la viabilité économique, de régler les revendications territoriales et de promouvoir la réconciliation. Depuis sa création, le ministère des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation s'attache à resserrer les liens avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits, afin d'améliorer les résultats socio-économiques et de soutenir l'objectif général de la réconciliation.



PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL DE L'ONTARIO CONTRE LE RACISME

Éducation et
sensibilisation
du public



Action ciblée d'éducation et de sensibilisation du public

Il est essentiel que le gouvernement mette au jour les préjugés individuels et sensibilise davantage l'ensemble de la population à propos du racisme systémique. Nous mènerons des travaux de recherche et nous solliciterons le public afin de déterminer ce que les gens savent et comment ils vivent le racisme ou en sont témoins en fonction des régions et des groupes démographiques. À partir de là, nous mettrons sur pied et nous piloterons des initiatives d'éducation et de sensibilisation du public afin que chacun prenne conscience de l'existence du racisme systémique et de son impact. Le racisme peut également se fonder sur la religion, comme c'est le cas dans l'islamophobie et l'antisémitisme. En tant que société, nous devons mieux comprendre les causes et les conséquences du racisme afin de garantir que notre province reste un endroit sûr pour les personnes de toute race et de toute confession.

Ces initiatives d'éducation et de sensibilisation du public mettront l'accent sur le racisme envers les Autochtones et envers les Noirs, sur l'antisémitisme, l'islamophobie et autres formes de racisme envers des groupes racialisés comme les Sikhs. Pour soutenir ces actions, nous créerons une ressource numérique et nous élaborerons d'autres stratégies de communication et d'ouverture.





Comment pouvons-nous élargir la discussion? Mon fils noir a quatre ans et il sait déjà ce qu'est le racisme... **Cela signifie que les enfants peuvent eux aussi faire entendre leur voix.**

RÉUNION PUBLIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ACTION CONTRE LE RACISME
TORONTO – 14 JUILLET 2016

Lutter contre l'islamophobie

Il s'avère urgent de combattre l'islamophobie. Nous travaillerons aux côtés des collectivités et des ministères partenaires

afin de mettre sur pied des initiatives d'éducation et de sensibilisation du public visant à atténuer et à prévenir l'islamophobie.

Un rapport de recherche et de consultation

/ Nous établirons le dialogue avec les organismes communautaires et nous entreprendrons des recherches pour mieux comprendre les causes et les conséquences des incidents islamophobes et pour éclairer la mise au point de futures initiatives de lutte contre l'islamophobie.

Éducation publique des élèves sur l'islamophobie

/ En collaboration avec le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires, nous renforcerons les ressources pédagogiques s'adressant aux élèves de la maternelle à la 12^e année et nous en ferons la promotion dans l'optique d'atténuer et de prévenir les comportements islamophobes.

Rapports publics sur les crimes haineux

/ Nous collaborerons avec le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels pour envisager la collecte et la publication de données émanant des services policiers sur les incidents déclarés en lien avec l'islamophobie et d'autres formes de préjudice racial.



MISE À PROFIT DES EFFORTS DÉJÀ ENTREPRIS

/ Le ministère de l'Éducation a demandé aux conseils scolaires financés par la province de travailler en étroite collaboration avec les partenaires autochtones en vue de revoir les noms d'équipe, les logos et les mascottes de façon à **faire comprendre l'impact négatif des stéréotypes** sur les personnes, les écoles et les communautés.

- Le ministère de l'Éducation finance des ressources, dont une **formation du personnel enseignant sur l'islamophobie** visant à faciliter le dialogue avec les élèves au sujet des événements géopolitiques, des récits négatifs dans les médias et des stéréotypes en général. Ce projet mené par le National Council of Canadian Muslims propose 20 ateliers d'une demi-journée à l'intention des enseignantes et des enseignants, avec présentations, webinaires et documents à l'appui.

/ Le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels :

- a mis sur pied un **Plan en matière de droits de la personne** visant à renforcer la capacité du personnel à faire valoir les droits des personnes aux prises avec le système de justice. Ce plan contribue à intégrer les principes des droits de la personne et le point de vue des Autochtones dans le domaine de l'emploi et dans la prestation de services, dans l'optique d'instaurer la confiance dans les services publics;
- prévient et agit contre la violence faite aux femmes autochtones en dispensant une formation obligatoire de sensibilisation à la culture autochtone aux forces de police, ainsi qu'aux nouveaux agents et agentes correctionnels, de probation et de libération conditionnelle.



PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL DE L'ONTARIO CONTRE LE RACISME

Collaboration
communautaire



Création du Groupe consultatif ministériel de lutte contre le racisme

L'élaboration de
politiques sans
consultation

des Autochtones et des personnes racialisées peut faire apparaître des obstacles systémiques. Cela s'avère une source de disparité pour certains et nuit à la qualité des politiques et des services publics pour tous. Nous mettrons sur pied une tribune permettant à divers représentants du milieu des affaires d'exprimer leur point de vue, d'échanger avec les chefs de file du gouvernement et d'avoir une incidence sur les politiques et programmes. Ce groupe sera présidé par le ministre délégué à l'Action contre le racisme. En outre, trois groupes auront pour mission de conseiller le ministre en continu sur les questions de lutte contre le racisme envers les Noirs, le racisme envers les Autochtones et l'islamophobie. Nous continuerons par ailleurs de solliciter les communautés autochtones de l'Ontario par le biais des comités de leadership existants.

Tenue d'une conférence annuelle sur l'action contre le racisme

Nous ne pouvons
pas résoudre seuls le
problème du racisme

systémique, et nous n'avons d'ailleurs pas toutes les réponses. C'est pourquoi nous organiserons une conférence annuelle sur l'action contre le racisme à compter de l'automne 2017, l'occasion de réunir chercheurs, partenaires communautaires, experts et décideurs. Cette conférence nous aidera à évaluer nos outils, stratégies et cadres d'action contre le racisme, et permettra aux experts communautaires et aux chercheurs de formuler leur opinion et leur rétroaction.



MISE À PROFIT DES EFFORTS DÉJÀ ENTREPRIS

/ Le ministère du Logement coorganisera une **série d'ateliers décisionnels pour apprendre auprès des jeunes** ayant fait l'expérience de l'itinérance, en vue d'éclairer les prochaines étapes dans la lutte contre ce problème. Ce groupe diversifié, composé de jeunes autochtones, racialisés et récemment arrivés dans la province, aidera à cerner les défis potentiels uniques, inhérents à la race et à la discrimination, auxquels font face certaines populations en matière de logement.

/ Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport a publié en août 2016 une version révisée de sa **Politique sur la reconnaissance des sports**, aux termes de laquelle les organismes provinciaux de sport sont tenus de disposer d'une politique de lutte contre le harcèlement, d'une politique d'inclusion et d'un code de conduite qui instaure un milieu respectueux et propice à l'égalité des chances et qui interdit les pratiques discriminatoires.

/ Le ministère du Procureur général met actuellement sur pied une **formation en compétence culturelle**, en collaboration avec le personnel du système de justice, pour promouvoir une meilleure compréhension des Autochtones et de leurs réalités. Le Conseil des aînés est en train d'étudier le programme-cadre afin de prodiguer ses conseils sur le sujet.

INITIATIVES DE LUTTE CONTRE LE RACISME ENVERS CERTAINES POPULATIONS

Les recherches montrent que les populations noires et autochtones sont victimes de formes extrêmes de racisme systémique et que leurs résultats traduisent un manque d'équité. Un constat auquel ont fait écho nos réunions communautaires. Il est essentiel d'atténuer ces disproportions, et les trois initiatives suivantes de lutte contre le racisme envers certaines populations constituent la première étape de notre travail en ce sens.

Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs

L'impact
intergénérationnel
de l'esclavage et la

longue histoire de racisme systémique manifeste et persistant continuent d'avoir une incidence sur les résultats médiocres des Noirs aujourd'hui, comme le confirment de nombreux rapports et années de recherche et de consultation auprès des partenaires communautaires, qui ont identifié des pistes d'action majeures pour lutter contre le racisme envers les Noirs. Lors de nos réunions communautaires, nous avons aussi entendu dire que le gouvernement devrait prendre des mesures pour combattre le racisme envers les Noirs et améliorer les résultats de cette population en Ontario.



Offrir de meilleures perspectives d'avenir aux jeunes noirs

/ Les jeunes noirs de l'Ontario continuent d'enregistrer des résultats négatifs en nombres disproportionnés, notamment en ce qui concerne le chômage, la violence et le manque de possibilités.

Il est urgent d'adopter une approche ciblée pour faire changer les choses.

C'est pourquoi le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse met en place le Plan ontarien d'action pour les jeunes noirs, qui aidera les enfants et les jeunes noirs à bénéficier de mesures de soutien et de possibilités près de chez eux à compter de l'été 2017. Ce plan donnera l'occasion aux fournisseurs de services, dirigeants communautaires et jeunes chefs de file noirs de participer aux programmes soutenus par le gouvernement provincial, y compris à leur conception.

Dans le cadre de cette initiative, le ministère collaborera avec des fournisseurs de services axant leur démarche sur la culture et avec leurs programmes. Ce plan améliorera l'accès des enfants et des jeunes aux soutiens en santé mentale, au soutien d'adultes et de mentors, aux programmes de formation professionnelle et aux services d'aide aux familles.

Parallèlement aux initiatives systémiques d'autres ministères, ce plan d'action contribuera à éliminer d'ici dix ans les disparités en matière de scolarisation, de niveau d'éducation postsecondaire et d'emploi.

Ce plan axé sur la région du grand Toronto et de Hamilton (avec la réalisation d'investissements ciblés pour Windsor et Ottawa) répondra aux besoins identifiés des enfants, des jeunes et des familles de la communauté noire dans les domaines du bien-être familial, de la formation professionnelle et de l'avancement de carrière, du bien-être émotionnel et social des jeunes et de la prévention des démêlés avec la justice. Il s'appuiera également sur un partenariat d'action pour faire en sorte que les organismes et les secteurs tendent vers des résultats communs.

Selon les estimations, il permettra de soutenir chaque année 10 000 enfants et jeunes noirs en contribuant à éliminer les exclusions temporaires, à améliorer les compétences parentales et à augmenter le nombre de candidats à l'enseignement postsecondaire et les occasions d'emploi.

Ce plan constitue la première étape majeure vers le nouveau cap à atteindre pour la communauté noire, en vue de promouvoir et de construire une nouvelle génération de chefs de file en Ontario.

L'Ontario élaborera une Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs, qui sera publiée à l'automne 2017. Cette stratégie fera appel aux ministères partenaires pour identifier des données de base et pour publier des rapports sur les mesures et les objectifs, dans le but de pallier :

- / la surreprésentation des enfants et des jeunes noirs au sein du système de bien-être de l'enfance;
- / l'écart de rendement entre les élèves noirs et tous les élèves;
- / le nombre disproportionné d'hommes noirs aux prises avec le système de justice, notamment le système de justice pour la jeunesse.



C'est la communauté noire qui est particulièrement visée. Ce sont les hommes noirs que l'on tue, ce sont les adolescentes et les adolescents noirs qui sont au chômage en nombres excessifs, ce sont les élèves noirs que l'on regroupe d'une façon qui ne correspond pas à leurs aptitudes véritables, ce sont les jeunes noirs qui abandonnent l'école en nombres disproportionnés, c'est dans les ensembles de logement où la concentration de résidentes et de résidents noirs est la plus forte que l'on se sent le plus vulnérable et le plus défavorisé, c'est au nez du personnel noir, professionnel et non professionnel, que claquent les portes de l'équité et de la promotion. De même que le baume du "multiculturalisme" ne peut pas masquer le racisme, le racisme ne peut pas masquer la cible qu'il vise en priorité... **le gouvernement doit prendre des mesures sans tarder, et des mesures fondamentales.**

STEPHEN LEWIS, *RAPPORT SUR LES RELATIONS INTERRACIALES EN ONTARIO PRÉSENTÉ AU PREMIER MINISTRE, 1992*

Stratégie de lutte contre le racisme envers les Autochtones

La Commission
de vérité et
réconciliation du

Canada invite les gouvernements à combler les écarts en matière de bien-être de l'enfance, d'éducation, de santé, d'emploi et de taux d'incarcération, et à rendre publiquement compte des progrès réalisés.

En réponse à la Commission de vérité et réconciliation du Canada, la province a publié le document *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones* (2016), qui énonce l'engagement de l'Ontario à aborder les séquelles permanentes de l'héritage canadien des pensionnats et d'autres politiques coloniales dévastatrices, à lever les obstacles, à appuyer la culture autochtone, et à œuvrer à la réconciliation avec les peuples autochtones.

Dans cette optique, la Direction générale de l'action contre le racisme, le ministère des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation et d'autres ministères travailleront aux côtés des dirigeants, des aînés, des jeunes et des communautés des Premières Nations, métis et inuits en vue d'élaborer une stratégie de lutte contre le racisme mettant l'accent sur les Autochtones. Cette stratégie luttera contre le racisme envers les communautés et les peuples autochtones et inclura, entre autres, une campagne d'éducation et de sensibilisation du public, un programme de jeunes chefs de file des jeunes et une trousse d'outils de formation professionnelle.



C'est le gouvernement qui a créé les pensionnats et cela nous a privés de notre rôle parental, sans parler de l'incroyable chaos et des dysfonctionnements créés sur le plan social, et c'est la province qui gère, qui administre le système de bien-être de l'enfance. Ce dernier ne reconnaît pas ce qui a été fait. Les parents sont incriminés et on leur enlève leurs enfants, mais on ne leur apprend pas à exercer leur fonction parentale. **Le système ne leur donne pas cette chance. Et il faut changer cela également.**

RÉUNION PUBLIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ACTION CONTRE LE RACISME
THUNDER BAY – 26 NOVEMBRE 2016



Combien de jeunes noirs ont été tués par balle ou à l'arme blanche, et combien d'Autochtones assassinés ou portés disparus? **Nous devons trouver le moyen de leur dire que leurs vies comptent.**

RÉUNION PUBLIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ACTION CONTRE LE RACISME
MISSISSAUGA – 27 SEPTEMBRE 2016

Dans le cadre de la Stratégie de lutte contre le racisme envers les Autochtones, le programme de jeunes chefs de file des jeunes aidera les jeunes autochtones à mettre sur pied et à animer des ateliers interactifs dans les écoles et les collectivités afin de sensibiliser les jeunes non autochtones sur les effets du racisme, des préjugés et des stéréotypes et sur l'importance d'entretenir des relations respectueuses et de nouer le dialogue. Ce programme tiendra compte de l'avis des jeunes autochtones et sera dispensé par ces derniers, à travers la province.

Un second programme de lutte contre le racisme, également soutenu par le ministère des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation, vise à concevoir une trousse d'outils de formation professionnelle en lutte contre le racisme qui servira de base aux efforts de prise de conscience dans les centres d'apprentissage professionnel, les organismes et les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario. Cette trousse d'outils aura pour but d'inciter à l'autoréflexion et de comprendre les préjugés susceptibles d'influer sur le mode de prestation des services

par les professionnels auprès des peuples autochtones. Elle tiendra directement compte du point de vue des Autochtones et s'appliquera à tous les secteurs d'activité, y compris le bien-être de l'enfance, la justice, la santé, l'éducation et d'autres services sociaux. Dans le cadre de la Stratégie de lutte contre le racisme envers les Autochtones, la province invitera également les personnes et les communautés autochtones à diverses tables rondes afin d'identifier les axes prioritaires pour réduire les disparités.



Stratégie de la fonction publique de l'Ontario contre le racisme

À l'occasion de nos
réunions publiques en
2016, les participants ont

évoqué les disparités existantes au sein de la
fonction publique de l'Ontario (FPO). On nous
a fait savoir que les employés autochtones et
racialisés rencontrent des obstacles et ne se
sentent pas représentés.

En tant qu'un des premiers employeurs de la
province, la fonction publique de l'Ontario a
le devoir de montrer l'exemple et de prendre
toutes les mesures qui s'imposent pour
favoriser l'innovation et atteindre l'excellence
en matière d'élaboration des politiques et de
prestation des services publics.

C'est la raison pour laquelle nous mettons
en œuvre une Stratégie de la FPO contre
le racisme.

Cette dernière se fondera sur des données
probantes concernant la participation, la
démographie et les programmes. Elle contribuera
à sensibiliser davantage les employés à propos
du racisme systémique et instaurera en outre
des outils, des méthodes et des objectifs
de lutte contre le racisme. Les progrès
réalisés seront suivis et mesurés.

Ensemble, ces actions permettront d'attaquer
de front le racisme systémique et favoriseront
la création d'un milieu de travail inclusif,
respectueux et collaboratif, dans lequel
chaque employé peut faire entendre sa voix
et est encouragé à apporter sa contribution.

Formation en compétence culturelle autochtone

/ Le gouvernement met actuellement en œuvre une formation obligatoire en compétence culturelle autochtone et en lutte contre le racisme pour tous les employés de la fonction publique de l'Ontario. La formation comportera des sujets comme la terminologie, la diversité; des aspects de l'histoire coloniale tels que les pensionnats indiens et les hôpitaux autochtones; et des contextes pour mieux comprendre les disparités et les iniquités sociales. Il mettra aussi l'accent sur la violence faite aux femmes autochtones.



Beaucoup sont entrés dans la fonction publique dans l'espoir de changer les choses. Mais ils ont peur de s'exprimer. Ils craignent que cela n'entrave l'avancement de leur carrière, parce qu'ils deviennent alors une cible. La réalité, c'est qu'ils sont marginalisés. **On vous voit comme un agresseur, comme si c'était vous le problème.**

RÉUNION PUBLIQUE DE LA DIRECTION
GÉNÉRALE DE L'ACTION CONTRE LE RACISME
SCARBOROUGH – 5 OCTOBRE 2016

ET NOUS POURSUIVONS NOS EFFORTS

Une meilleure façon d'avancer : Plan stratégique triennal de l'Ontario contre le racisme marque le début du changement.

Plusieurs siècles d'histoire ont conduit au racisme systémique dont sont aujourd'hui victimes les Autochtones et les personnes racialisées, et la situation ne changera pas du jour au lendemain.

Le plan est la feuille de route du gouvernement en faveur de l'équité raciale et de meilleurs services publics pour tous, et nous suivrons nos progrès étape par étape.

Ce plan se fait l'écho des témoignages que nous avons recueillis et jette les bases de notre action.

Au cours des trois prochaines années, nous approfondirons notre compréhension du racisme systémique grâce à la collecte de données sur la race et au renforcement de la collaboration communautaire. Nous mettrons au point des outils et des méthodes permettant d'intervenir avant que le gouvernement prenne des décisions sur la base de préjugés inconscients qui auront un impact sur la population ontarienne.

Nous nous efforcerons d'intégrer l'action contre le racisme dans le cadre législatif et de rendre compte de toutes les initiatives figurant dans ce plan.

Une meilleure façon d'avancer : Plan stratégique triennal de l'Ontario contre le racisme met en œuvre une approche fondée sur des données probantes qui souligne l'importance de réaliser des efforts collectifs. Pour que chacun bénéficie de meilleurs résultats, nous instaurerons une collaboration entre le gouvernement et ses institutions, entre les secteurs et entre les communautés.

Ce plan poursuit l'approche d'action contre le racisme de l'Ontario.

Ce plan se fait l'écho des témoignages que nous avons recueillis et jette les bases de notre action.

RESSOURCES

Rapports

Examen des causes de la violence chez les jeunes (2008)

Un prix trop élevé : Les coûts humains du profilage racial Commission ontarienne des droits de la personne, 2003

Rapport de Stephen Lewis sur les relations interraciales en Ontario (1992)

Rapport de la Commission sur le racisme systémique dans le système de justice pénale en Ontario (1995)

Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (1996)

Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation sur les pensionnats (2015)

Politique et directives sur le racisme et la discrimination raciale Commission ontarienne des droits de la personne, 2005, rév. 2009

Politique sur la prévention de la discrimination fondée sur la croyance Commission ontarienne des droits de la personne, 2015

Sixième rapport périodique du Canada sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (2016, en anglais uniquement)

Une vision une voix Association ontarienne des sociétés d'aide à l'enfance, 2016

ANNEXE GLOSSAIRE

Antisémitisme

Hostilité ou haine latente ou manifeste, ou discrimination dirigée contre les juifs ou le peuple juif, pour des raisons liées à leur religion, à leur origine ethnique, ainsi qu'à leur patrimoine culturel, historique, intellectuel et religieux (Fondation canadienne des relations raciales).

Autochtone

Un terme collectif pour désigner les peuples originels du Canada et leurs descendants, notamment les Premières Nations (inscrites ou non), les Métis et les Inuits.

Colonialisme

Pratique de domination supposant la soumission complète d'un peuple à un autre. La colonisation (comme dans le cas du Canada) désigne le processus singulier dans le cadre duquel les colons ne quittent pas le territoire et y exercent une souveraineté continue, tout en œuvrant activement à l'assimilation des populations autochtones et à l'extinction de leurs cultures, traditions et liens à la terre.

Crime haineux

D'après le Code criminel du Canada, crime commis envers un groupe tout entier, dont les membres sont pris pour cible en raison de leur identité. Cela inclut le fait de fomenter la haine contre un groupe en se fondant sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, la déficience mentale ou physique, l'orientation sexuelle et d'autres motifs similaires.

Disparité

Inégalité des résultats d'un groupe en comparaison d'un autre.

Disproportion

Surreprésentation d'un groupe donné de personnes au sein d'un programme ou système en particulier, en comparaison de sa représentation dans la population générale.

Diversité

Compréhension du caractère unique de chaque personne et reconnaissance de nos différences individuelles, lesquelles peuvent avoir trait à la race, à l'origine ethnique, au sexe, à l'orientation sexuelle, au statut socio-économique, à l'âge, aux aptitudes physiques, aux croyances religieuses, aux opinions politiques ou à d'autres idéologies. Il peut également s'agir de différences exclusivement personnelles, comme la personnalité, le style et les capacités.

Données désagrégées

Dans le contexte des données sur la race, subdivision des catégories composites (« agrégées »), comme celle des « minorités visibles », en leurs éléments constitutifs tels que les personnes d'ascendance africaine, indochinoise, arabe, etc.

Entrecroisement

Reconnaissance de la multiplicité et du chevauchement des identités et situations sociales qui façonnent la vie de chacun et qui, ensemble, peuvent donner lieu à une expérience unique et distincte pour une personne ou un groupe (par exemple, création d'obstacles ou de possibilités supplémentaires). Dans le contexte de la race, reconnaissance du fait que l'expérience d'une forme de racisme ou d'un privilège, y compris au sein d'un groupe racialisé, peut différer en fonction des identités sociales supplémentaires d'une personne ou d'un groupe qui se chevauchent (ou « s'entrecroisent »), comme l'origine ethnique, l'identification en tant qu'Autochtone, l'expérience du colonialisme, la religion, le sexe, la citoyenneté, le statut socio-économique ou l'orientation sexuelle.

Équité raciale

Traitement systémique équitable envers toutes les personnes, donnant lieu à des possibilités et des résultats équitables pour tous.

Inclusion sociale

Notions d'appartenance, d'acceptation et de reconnaissance qui vont de pair avec la concrétisation d'une participation pleine et égalitaire au sein des institutions économiques, sociales, culturelles et politiques. L'inclusion sociale suppose une reconnaissance et une valorisation de la diversité, ainsi que l'éveil de sentiments d'appartenance en promouvant une plus grande égalité sociale et la participation de populations diverses et défavorisées.

Islamophobie

Racisme, stéréotypes, préjugés, peur ou actes d'hostilité envers des personnes musulmanes ou les adeptes de l'islam en général. En plus de motiver des actes d'intolérance et de profilage racial, l'islamophobie mène à considérer, aux niveaux institutionnel, systémique et sociétal, que les musulmans constituent une menace accrue pour la sécurité. (Commission ontarienne des droits de la personne, *Politique sur la prévention de la discrimination fondée sur la croyance*).

Marginalisation

Processus structurel de discrimination systémique sur le long terme qui crée une classe de minorités défavorisées. Ces groupes sont cantonnés de façon permanente en marge de la société; leur statut se perpétue en raison des diverses dimensions de l'exclusion, qui se manifeste en particulier sur le marché du travail, mais qui empêche aussi leur participation pleine et constructive à la société. (Grace Edward Galabuzi, 2006, *Canada's Economic Apartheid: The Social Exclusion of Racialized Groups in the New Century*)

Multiculturalisme

Existence et reconnaissance nationale des multiples traditions culturelles présentes au sein d'un même pays. En 1971, le Canada a été le premier pays au monde à adopter une politique officielle de multiculturalisme. Ce faisant, il a proclamé la valeur et la dignité de tous les Canadiens et Canadiennes, sans égard à leurs origines raciales ou ethniques, à leur langue ou à leur confession religieuse. La politique canadienne du multiculturalisme de 1971 a confirmé également les droits des peuples autochtones et le statut des deux langues officielles du pays.

Partenariat d'action

Approche visant à lutter contre des problèmes sociaux complexes et profondément enracinés, qui se définit par une collaboration à l'échelle du gouvernement et de la collectivité et qui reconnaît que la pérennisation d'un changement social comme l'élimination des iniquités raciales au sein d'un système donné (bien-être de l'enfance, justice, éducation, par exemple) exige d'intervenir dans un cadre plus large tenant compte de l'interdépendance des systèmes.

Race

Classification d'un groupe de personnes qui se différencie principalement des autres par un ensemble de caractères physiques héréditaires (phénotype) comme la couleur de la peau. Les groupes raciaux n'ont aucun fondement scientifique ou biologique, mais sont déterminés par les différences que la société a choisi de mettre en avant, avec d'importantes conséquences sur la vie des personnes. Cette classification peut évoluer au fil du temps ou varier selon les régions, et coïncider avec certains groupes ethniques, culturels ou religieux.

Racialisation

Processus de délimitation entre les groupes et de classification des personnes au sein de ces groupes le plus souvent en fonction de caractéristiques biologiques (généralement phénotypiques) et/ou (supposément) inhérentes (traduction libre). (Miles, Robert (1982). *Racism and Migrant Labour: A Critical Text*. Londres, Routledge.)

Racialisée (personne)

Terme politiquement correct, souvent utilisé en remplacement de « minorité visible », reconnaissant que la race est une construction sociale qui peut varier en fonction du lieu et du moment. Il peut désigner des personnes auxquelles des caractéristiques raciales sont attribuées en tant que groupe de façons qui influent négativement sur leur vie sociale, politique et économique, par exemple les Noirs, les Asiatiques, les musulmans et les Roms.

Racisme

Idées ou pratiques qui instaurent, maintiennent ou perpétuent la supériorité ou la dominance raciale d'un groupe sur un autre.

Racisme envers les Noirs

Préjugés, attitudes, croyances, stéréotypes et discrimination à l'égard des personnes d'ascendance africaine, qui trouve son origine dans l'histoire et l'expérience uniques de l'esclavage. Le racisme envers les Noirs est profondément enraciné dans les institutions, les politiques et les pratiques canadiennes, de sorte qu'il est fonctionnellement normalisé ou rendu invisible à l'ensemble de la société blanche. Le racisme envers les Noirs se manifeste dans l'héritage de la marginalisation sociale, économique et politique actuelle des Afro-Canadiens dans la société, comme le manque de possibilités, un statut socio-économique inférieur, un chômage accru, des taux de pauvreté élevés, ainsi qu'une surreprésentation dans le système de justice pénale. (Clinique Juridique Africaine Canadienne).

Racisme systémique

Cas dans lequel les institutions ou les systèmes créent ou maintiennent une iniquité raciale, souvent en conséquence de préjugés institutionnels dissimulés dans les politiques, les pratiques et les procédures qui favorisent certains groupes et en désavantagent d'autres.

Traumatisme intergénérationnel

Traumatisme généralement constaté au sein d'une famille dont les parents ou les grands-parents ont été traumatisés, et au sein de laquelle chaque génération continue de vivre une certaine forme de traumatisme. Les survivants directs de ces expériences sont susceptibles de transmettre leur traumatisme aux générations suivantes lorsqu'ils refoulent leurs problèmes ou n'ont pas la possibilité de les résoudre. Au fil du temps, ces comportements, souvent destructeurs, se normalisent au sein de la famille et de sa communauté, d'où la reproduction du même schéma chez la prochaine génération. (Kevin Berube, directeur de la santé mentale et des toxicomanies au Centre de santé Meno Ya Win de Sioux Lookout).

PHOTOGRAPHIE :

HASNAIN DATTU

/ Hasnain Dattu est un artiste à vocation sociale qui s'intéresse aux questions de genre et d'ethnicité. Il met à profit son expérience d'homme de couleur et de réfugié pour créer des œuvres qui remettent en cause la notion de soi et les réalités que nous percevons. À travers son travail, Hasnain nous encourage à réfléchir aux actions à notre portée et à revoir notre autoperception.

Fasciné par la technologie, mais aussi adepte de la nature de par sa culture, Hasnain donne un sens à notre présent et

notre futur. Photographe et vidéaste, il investit désormais le monde de la réalité augmentée pour donner vie à ces œuvres visuelles.

Le travail de Hasnain a été récompensé par d'éminentes corporations dont Lürzer's Archive, Communication Arts, American Photography, Photo District News, Graphis, IPA et Applied Arts.

Hasnain vit à Toronto avec sa femme et sa fille.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.





[Ontario.ca/antiracisme](https://ontario.ca/antiracisme)